

Marie-Louise GOERGEN

Collecter les archives des mouvements ouvrier et paysan : les vingt ans d'expérience du CHT de Nantes

(Ce texte est à l'origine une communication dans le cadre du colloque *Archives et mémoire de la vie industrielle en Bretagne. Les entreprises et les hommes*, qui s'est déroulé à Fougères du 2 au 4 décembre 1999. Quelques modifications ont été effectuées tout en conservant au texte sa forme initiale)

Pour le chercheur de province (universitaire, étudiant, historien " amateur ") qui travaille sur des sujets à dimension locale ou régionale, la concentration des archives dans de grands centres nationaux est souvent source de difficultés (déplacements et hébergements générateurs de perte de temps et d'argent pour ne citer qu'une difficulté matérielle), qui peuvent avoir un effet dissuasif. Alors qu'ils jouent un rôle indispensable dans la collecte de fonds de portée nationale, le rôle de ces mégacentres est moins évident lorsqu'il s'agit de conserver les papiers d'une personnalité locale, d'une entreprise familiale de taille réduite, d'une coopérative ouvrière, d'une section syndicale, etc. Détacher leurs archives de leur lieu d'origine en les plaçant dans un endroit " neutre " prive le chercheur du plaisir, ô combien instructif, de s'imprégner d'une autre partie du patrimoine dont elles font partie : une ville, un quartier, une architecture, une ambiance..., à condition que ceux-ci continuent d'exister au moins en partie. Mais il y a pire danger : séparer les archives de ceux qui les ont créées, dont elles relatent la vie et les actions, n'est-ce pas déposséder ceux-ci de leur histoire ou, au moins, les empêcher de se l'approprier en l'écrivant ?

On nous objectera que d'autres archives publiques, telles que les archives départementales et municipales, constituent un lieu approprié pour la conservation de fonds à caractère local ou régional. Or ces centres, en dépit de la bonne volonté et de la compétence de leurs salariés, sont confrontés à des problèmes de place et de moyens importants, d'autant plus que certains organismes manifestent le désir de leur confier des fonds de portée nationale¹. Qui leur refuserait le droit de collecter en priorité des richesses qui contribuent à leur rayonnement bien au-delà de leur département ? D'autre part, sont-ils en mesure, et ont-ils la volonté de collecter de tout petits fonds privés, fussent-ils d'une richesse incontestable pour l'histoire sociale ?

Il s'y ajoute que certains propriétaires d'archives hésitent à confier leurs fonds à des centres dont le fonctionnement leur paraît — à tort ou à raison — manquer de souplesse en raison de la masse de documents traités. L'accessibilité leur en semble, en conséquence, réduite. Les centres d'archives spécialisés et à petite taille, où la communication des documents est immédiate et, sauf avis contraire du déposant, soumise à aucune condition, où ils sont conservés dans leur intégralité², constituent pour ces propriétaires d'archives une solution idéale. Le Centre d'histoire du travail de Nantes est un de ces centres. Il fête cette année ses vingt ans d'existence, et nous saisissons cette occasion pour se pencher sur notre passé.

L'histoire du Centre d'histoire du travail depuis sa création

L'idée de créer un lieu spécialisé dans la récolte d'archives militantes est née d'un constat effrayant : ces archives, et notamment celles des organisations syndicales, risquaient de se perdre faute d'un lieu et d'une politique de conservation adaptés. Les historiens du mouvement ouvrier — discipline récente qui ne connut guère d'adeptes, en dehors de quelques pionniers, avant les années 1960-1970 — le savent bien : jusqu'à une époque récente, les organisations ouvrières, préoccupées du présent et de l'avenir, du combat au quotidien, se souciaient peu, si on excepte quelques rares archivistes de syndicat ou de parti férus d'histoire, du passé, et *a fortiori* de leur propre passé. Trop modestes, les militants eux-mêmes ne comprenaient " pas toujours comment leur témoignage peut

¹ C'est le cas, par exemple, des Archives départementales du Val-de-Marne, qui accueille actuellement les archives des mouvements d'éducation populaire.

² A titre d'exemple : les dossiers de presse constitués par un militant, qui sont disparates et composés de documents accessibles ailleurs (dans les collections complètes de quotidiens, hebdomadaires, journaux...), n'ont pas de valeur archivistique en soi. Néanmoins, ils constituent une source importante pour l'historien qui cherche à faire la biographie du personnage ; elles en disent long sur ses lectures, ses centres d'intérêt, etc.

être un moment de l'histoire en marche " et, plus encore, servir à l'histoire qui s'écrit³. Le résultat en fut au pire la perte, voire la destruction d'archives précieuses⁴, au mieux leur entassement dans des lieux non appropriés où elles attendaient en vain d'être classées et répertoriées. En 1980, à Nantes, quelques universitaires, dont Yannick Guin, enseignant à la faculté de droit, aidés d'autres personnalités, comme François Le Madec, conseiller municipal et lui-même syndicaliste à la SNIAS, ont pris conscience de la nécessité de sauvegarder ces richesses. " Sauvegarder la mémoire ouvrière ", " restituer son histoire au mouvement ouvrier " deviennent les mots d'ordre d'une opération qui aboutit, un an plus tard, à la création du Centre de documentation du mouvement ouvrier et du travail (CDMOT) et son installation dans un lieu hautement symbolique : la Bourse du Travail de Nantes, à proximité des centrales syndicales.

A l'idée de la sauvegarde d'une mémoire par la collecte d'archives militantes est liée celle d'un constat : le mouvement ouvrier du département, quoique important et précoce, est privé en grande partie de son histoire et lorsque celle-ci existe malgré tout, elle est essentiellement basée sur des sources officielles, celles de la répression notamment⁵. Les initiateurs du Centre croient en la nécessité, pour la classe ouvrière, de pouvoir écrire elle-même son histoire qui, lorsqu'elle n'avait pas été complètement occultée, avait été laissée à la " classe dominante ", lui permettant ainsi " de dire, à sa manière, la nature de leur œuvre "⁶. Loin des pionniers l'idée que le CDMOT puisse être une sorte de musée de la classe ouvrière⁷, un " lieu archéologique où le passé serait réservé à des spécialistes "⁸ et où l'on disserterait sur une espèce en voie de disparition, un lieu où l'on cultiverait la nostalgie de " la vie ouvrière d'autrefois "⁹. La fondation du CDMOT, si elle résulte d'un souci d'historiens, est également un projet militant. La presse de l'époque se fait l'écho de cette aspiration. Ainsi, le Centre " prétend être un outil entre les mains du mouvement ouvrier et du mouvement paysan "¹⁰, " un outil que les forces du travail se forgent elles-mêmes "¹¹ selon ses fondateurs, " un instrument de promotion de la culture ouvrière auprès de la population en général, des travailleurs en particulier "¹² selon Bernard Henry, le secrétaire général de l'UD-CFDT de l'époque. Certains évoquent même l'idée que l'histoire réalisée grâce aux archives du Centre puisse être une " arme " au service de la classe ouvrière¹³.

Le projet aboutit d'autant plus facilement qu'il connaît ses premiers développements dans un contexte favorable : la victoire de la gauche en 1981, un intérêt pour l'histoire sociale en général et l'histoire du mouvement ouvrier en particulier en pleine effervescence... Mais projet aussi — peut-être justement parce qu'il ne récuse pas le militantisme et qu'il ne se place pas sur un terrain neutre¹⁴ — qui intéresse les syndicats et qui lui assure leur soutien. Des négociations s'engagent dès 1980 avec les organisations syndicales ouvrières (CGT, CFDT, CGT-FO, FEN) et paysannes (FDSEA). En confiant leurs archives au CDMOT, elles en resteront propriétaires et, en même temps, elles auront leur mot à dire sur le fonctionnement du Centre en figurant dans son conseil d'administration. Ces négociations, à en croire Yannick Guin, furent longues et il a fallu vaincre de nombreuses réticences :

" Quelques militants, surtout des jeunes, n'en voyaient pas l'intérêt. Par contre, les plus vieux, ceux qui ont traversé des périodes de doute et d'incertitude, ont été pour, et se sont engagés. Certains syndicats s'inquiétaient de la possibilité d'utiliser ces archives pour attiser de vieilles rancœurs ; [...].

Pour aboutir à cet accord, il a fallu vaincre une grande division, une grande peur ; plusieurs mois de discussions, de vrais débats. Les statuts ont été refaits... six fois. "¹⁵

³ *Nantes-Votre ville*, Mensuel d'informations municipales, n° 38, octobre 1981.

⁴ Ce fut le cas en 1947, lors de la scission CGT-CGT-FO, quand " deux camions entiers de documents sont malheureusement partis à la décharge publique ". (*Ouest-France*, 15 janvier 1981).

⁵ *APL*, n° 154, 11-18 février 1981, p. 9.

⁶ François Le Madec dans *Ouest-France*, 15 janvier 1981.

⁷ Ou alors " un musée bien vivant " comme titre *Ouest-France* du 30 janvier 1982.

⁸ *Bretagne actuelle*, n° 2, 19 février 1982.

⁹ *Nous—CCSF*, novembre-décembre 1981.

¹⁰ *Ouest-France*, 30 janvier 1982.

¹¹ *CFDT-Magazine*, avril 1982.

¹² *CFDT-Magazine*, avril 1982.

¹³ *La Mée socialiste*, 22 février 1922.

¹⁴ Le jour de l'ouverture du Centre, aux salons Mauduit, devant un auditoire composé de responsables syndicaux, d'élus et de militants, Yannick Guin s'en prend directement à la droite, qui vient de perdre le pouvoir, en lui reprochant de vouloir procéder à une " amnésie organisée " : " l'école giscardienne a voulu casser dans les esprits toute conscience de l'épaisseur historique ". (*Ouest-France*, 30 janvier 1982).

¹⁵ *Nous—CCSF*, novembre-décembre 1981.

Deux principes ont été retenus : La liberté, pour les organisations, de communiquer leurs archives quand elles le jugent bon ; le libre accès pour tous et la liberté de la recherche.

Mais la conservation et l'archivage, qui restent les préoccupations premières du Centre, ne sont pas ses seules activités. Dès le départ, " ce centre se veut aussi un carrefour de discussions, un lieu de recherche dont le rayonnement devrait s'étendre à toute la région " ¹⁶. Grâce à ses chercheurs, Daniel Sicard puis Jean-Pierre Le Crom et René Bourrigaud, le CDMOT joue alors un rôle indéniable dans la vie intellectuelle et culturelle non seulement de Nantes, mais du département entier. Au programme : des conférences publiques, des séances de formation pour des classes de collège et de lycée, des rencontres avec des syndicalistes français et étrangers, des historiens, des sociologues et des écrivains afin, disent les fondateurs, " de réfléchir ensemble sur notre domaine spécifique : le rapport avec le passé, et le rapport du passé avec le présent " : ou, selon une formule qui nous est chère, comment penser " politiquement le passé et historiquement le présent " ¹⁷.

Au début des années 1990, l'idée d'un changement de nom commence à être évoquée. Le nom choisi dix ans auparavant couvre mal la réalité totale du centre qui, outre les archives ouvrières, héberge les fonds des organisations paysannes. Par ailleurs, l'historiographie (universitaire) du mouvement ouvrier souffre d'une crise qui, dans les meilleurs des cas, mène à l'élargissement de son objet à des thèmes d'histoire sociale plus large, qui prend en compte des formes d'organisation et de militantisme autres que celles des partis politiques traditionnels et des syndicats. Le CDMOT entérine cette évolution en s'appelant Centre d'histoire du travail (CHT) à partir de 1994, en même temps qu'il change de locaux, quittant la bourse du travail pour un autre lieu chargé d'histoire, le site des anciens chantiers Dubigeon sur la Prairie-au-Duc.

Les richesses du Centre

Les toutes premières richesses du Centre, en termes chronologiques et en importance, sont bien sûr ses fonds d'archives. Couvrant essentiellement la période d'après-guerre, ils se classent en trois catégories majeures : les fonds paysans, les fonds concernant le syndicalisme ouvrier et étudiant, les fonds politiques auxquels s'ajoutent quelques fonds " divers ".

Il serait fastidieux de reproduire ici de longues listes de fonds d'archives, d'autant plus que la simple énumération de fonds souvent extrêmement riches, finement classés et répertoriés par les salariés du Centre, frustrerait bien plus qu'il n'instruirait le chercheur intéressé. Elle ne tiendrait pas non plus compte de la diversité des documents qui les composent : documents internes, articles de presse, tracts, affiches, lettres ... Bornons-nous à citer les noms de quelques fonds parmi les plus importants : FDSEA, Paysans-travailleurs, Bernard Lambert, Maresca (biographies de plusieurs centaines de dirigeants paysans nationaux), Tanguy-Prigent, ministre de la Libération etc. A ces fonds s'ajoute une rare et impressionnante collection de revues paysannes de tous départements qui constituent une mine de renseignements pour le chercheur en histoire agricole.

Pour ce qui est du syndicalisme ouvrier, nous disposons des archives de l'Union départementale CGT-FO (auxquels s'ajoutent les fonds que nous ont confiés des militants comme Paul Malnoë et Michel Le Ravalec), de l'Union départementale CGT et — bientôt — de l'Union départementale CFDT. A cela s'ajoutent de nombreux fonds concernant le syndicalisme dans d'importantes entreprises du département : CFTC/CFDT Indret, CFDT SNIAS, CGT Tréfimétaux, Cheviré, pour n'en citer que quelques-uns.

Les fonds " politiques " concernent les domaines suivants : le Parti communiste, le maoïsme, l'anarchisme, le féminisme, le trotskysme, mai 68, bref, toutes les sensibilités politiques et les principaux événements sociaux de l'après-guerre. Le CHT est dépositaire d'une partie importante des archives nationales du PSU, récupérées en extremis à Paris en 1989 pour les sauver de la destruction ¹⁸. Plus récemment, Nathalie Poperen nous a confié les archives de son mari, Jean Poperen. Il arrive que des organisations fassent appel à nos compétences pour mettre de l'ordre dans leurs archives, qu'elles désirent garder pour l'instant. Il en est ainsi des archives de la Fédération de Loire-Atlantique du Parti socialiste, qui ont été classées et répertoriées par le CHT.

¹⁶ *Presse-Océan*, 27 janvier 1981.

¹⁷ *Nantes-Votre ville*, Mensuel d'informations municipales, n° 38, octobre 1981.

¹⁸ *Presse-Océan*, 24 août 1989.

La deuxième richesse du Centre est constituée par la bibliothèque. Bibliothèque spécialisée, elle concerne essentiellement l'histoire politique, économique et sociale de l'époque contemporaine, avec quelques points forts : Histoire du mouvement ouvrier local et régional, Femmes et féminisme, Idées politiques, Agriculture, Biographies, Témoignages et autobiographies, Sociologie, Droit du travail.... Le Centre est également riche d'environ 4 000 titres de périodiques. Depuis mars 2000, le catalogue des périodiques (classement de A à Z) et le catalogue de la bibliothèque (classement alphabétique par titre d'ouvrage et par auteur, classement par mots-clefs) comprenant environ 12 000 titres, sont accessibles sur le site Internet du Centre¹⁹.

L'un des soucis majeurs des fondateurs a été la mise à disposition d'un public varié et large des documents recueillis. Cela passe en premier lieu par l'accueil de chercheurs, étudiants et autres intéressés, qui travaillent sur des sujets d'histoire sociale. Mais le Centre n'attend pas que le public vienne à lui. De nombreuses expositions réalisées depuis vingt ans, s'appuient sur des documents issus de nos fonds et sur une collection iconographique de plusieurs milliers de photos qui est en cours de classement²⁰ et qui s'enrichit quotidiennement grâce à la recherche systématique d'images. De la première sur les lancements de navires à Nantes et à Saint-Nazaire, présentée notamment lors de l'inauguration du Centre en 1982 à celle de 1997 concernant un siècle d'immigration ouvrière en Basse-Loire, de nombreuses expositions réalisées par le Centre où à partir de ses documents, ont rendu compte de la vie économique et sociale du département : L'histoire du mouvement ouvrier en Basse-Loire (1982), La naissance du syndicalisme et la loi Waldeck-Rousseau de 1884 (1984), Le Premier mai à travers l'affiche (1987), Nantes 1968 : images de Mai (1988), Il y a un siècle, le Premier mai (1992), Du fléau à la moissonneuse-batteuse (1992), Visages du mouvement ouvrier (1992)²¹, Album de famille 1 [exposition photographique sur la vie sur la Butte Sainte-Anne et à Chantenay], De Richebourg à Malakoff [sur la vie d'un quartier nantais] et D'une friche à l'autre [exposition sur les entreprises disparues autour du port] (1995), Le quartier de la Morinière à Rezé (1996-1997). Les titres de ces expositions reflètent l'un des objectifs du Centre : rappeler à un large public les événements-clefs de l'histoire sociale de la France et du département. Depuis quelques années, les thèmes traitant du mouvement ouvrier alternent avec des sujets concernant la vie de certains quartiers particulièrement marqués par cette histoire.

Au fil des années, le Centre a développé une activité éditoriale qui prend de plus en plus d'importance. Il s'agit de deux catégories de livres : ceux écrits par les collaborateurs ou salariés du Centre et ceux qui sont l'œuvre d'auteurs extérieurs. Loin de toujours constituer des ouvrages " grand public ", ces publications reflètent la volonté du CHT de donner la parole à ceux qui ne se feraient pas éditer ailleurs et dont les souvenirs constituent une source première pour quiconque s'intéresse à l'histoire sociale du département, voire de la région. Dans la première catégorie, on trouve *Les ceps de l'injustice* de René Bourrigaud (1982), *Mémoires du camp. Souvenirs d'une cité ouvrière du XX^e siècle* par Jean-Pierre Le Crom (1987) et qui relate l'histoire du camp Blanchard, un camp d'internement pour prisonniers allemands en 1914-1918, devenu cité ouvrière de Saint-Herblain. Dépositaire d'une partie des archives d'Augustin Hamon, un intellectuel anarchiste parisien qui s'installa en Bretagne, le CHT a publié, en 1990, une partie de sa correspondance avec un militant nantais, Charles Brunellière : *Lettres nantaises*, réunies et commentées par René Bourrigaud. En 1993, le Centre a publié deux recherches universitaires : *Le développement rural au XIX^e siècle en Loire-Atlantique*, version abrégée de la thèse soutenue par René Bourrigaud et *Le travail salarié à domicile*, les actes d'un colloque réunis par Philippe-Jean Hesse et Jean-Pierre Le Crom. Le beau livre sur *Chantenay. Histoires illustrées d'une ville devenue quartier* (1993) est suivi, les années suivantes, par deux livres-souvenirs de militants locaux : *La Citouche. Regard sur " la Navale "* par Peter Dontzow (1997) et *Sur la route des Sables* par Carlos Fernandez (1998). EN 1999, le centre a publié *1900-1974. Chronique du mouvement social dans les PTT en Loire-Atlantique*, livre écrit par trois militants retraités, Robert Guiraud, André Meyer et Michel Tacet. Enfin en mai 2000, le CHT a inauguré une collection d'entretiens avec d'anciens responsables syndicaux du département avec Marcel Guihéneuf, militant CFTC/CFDT de la construction navale. Parfois le centre met à la disposition des syndicats son savoir-faire : ce fut le cas pour le compte rendu du congrès de Nantes (1894), réédité par la CGT-Force ouvrière de Loire-Atlantique en 1994.

¹⁹ Adresse du site : <http://palissy.humana.univ-nantes.fr/labos/cht/cht.html>

²⁰ A titre d'exemple : le CHT possède de nombreuses photos concernant les activités de la CGT, photos qui ont été classées par un de nos salariés, avec l'aide de Georges Prampart, ancien secrétaire de l'UD-CGT.

²¹ Cette grande exposition fut présentée au CHT, mais réalisée par l'équipe du " Maitron ", retrace deux cents ans d'histoire du mouvement ouvrier en France.

Le fonctionnement du Centre : atouts et difficultés

Dans son fonctionnement, le Centre est confronté à deux difficultés majeures : le manque de place et le manque de moyens. Le premier apparaît dans le “ mot du président ” dès 1985²², alors que les soucis financiers se manifestent eux aussi dès les premiers bulletins annuels du Centre, ce qui prouve qu’il s’agit là de constantes dans son histoire.

Le manque de place, s’il ne met pas en péril l’existence du Centre, constitue néanmoins un problème de taille au moment où des fonds de plus en plus importants et de plus en plus nombreux nous sont confiés. Fruit d’une relation de confiance entre le CHT et toutes les centrales syndicales, nous serons bientôt en mesure — si les capacités de stockage le permettent — de mettre à la disposition des chercheurs les archives de toutes les Unions départementales de Loire-Atlantique. Des militants de toute sensibilité politique et syndicale voient dans le Centre un instrument de sauvegarde approprié de leurs collections de documents, collections de revue, tracts, etc. Lorsque le CHT a déménagé en 1994, ses animateurs étaient convaincus d’être libérés, pour de longues années, du souci de place, étant donné que le Centre disposait désormais d’une salle d’archives imposante. L’afflux inespéré de fonds a voulu que, quelques années à peine plus tard, le problème du manque de place se manifeste à nouveau et sans qu’une solution satisfaisante soit en vue... au point que nous envisageons un autre déménagement dans quelques années.

En 1981, le CDMOT a pu voir le jour grâce à une aide financière de l’Université, de l’Etat (ministères de la Culture et de la recherche) et, surtout, grâce aux subventions des quatorze municipalités d’Union de la Gauche du département²³, ne pouvant compter sur l’appui du Conseil général. Jusqu’à nos jours, ce mode de financement n’a pas changé, mais ses modalités ont évolué en fonction des choix culturels et politiques des mairies. Confrontées elles-mêmes à des problèmes sociaux dont elles ne sont pas responsables, mais dont elles assument en grande partie la charge, certaines d’entre elles ne peuvent ou ne veulent plus toujours tenir compte de besoins financiers croissants du Centre, qui sont liés à son développement, et donc à son succès.

Car, il faut bien le dire, on assiste à un désengagement progressif des mairies à l’égard du Centre, comme le montrent les tableaux des subventions (annexe). Il semble que beaucoup d’entre elles ne se sentent plus liées par le “ pacte ” initial entre universitaires, syndicalistes et mairies de gauche de la Basse-Loire. Ce fait ne concerne pas uniquement des mairies conquises entre temps par la droite, mais également des mairies de gauche. L’argument souvent évoqué est celui d’une insuffisante retombée locale des activités du Centre. Le CHT n’ignore pas la difficulté qu’il y a à considérer ces mairies comme simples “ vaches à lait ”. Dès 1987, Philippe-Jean Hesse signalait dans son éditorial comme l’une des priorités du Centre de

“ développer avec les mairies qui nous soutiennent fidèlement — ce que nous apprécions tout particulièrement dans cette période de difficultés budgétaires — des rapports plus diversifiés, car nous avons un peu honte parfois de nous manifester uniquement à l’occasion de demandes de subventions ; des programmes nouveaux de recherche pourraient être élaborés de manière à ce qu’apparaissent plus nettement les services culturels que le CDMOT peut apporter à chaque municipalité ”²⁴.

Si le pacte initial n’est plus opérant, les “ services culturels ” évoqués risquent de se transformer en simple prestations de service, assez éloignés du but jadis poursuivi. La dépendance du Centre à l’égard des mairies qui nous soutiennent risquerait, si on n’était pas vigilant, d’entraîner un déplacement de nos activités vers des produits sur mesure et sans égard pour notre identité spécifique. Comment expliquer à un maire qui est convaincu que la référence au mouvement ouvrier de sa ville lui est plus nuisible que profitable, qu’il faut qu’il soutienne financièrement notre Centre ?

Un autre problème se pose, qui a trait aux rapports entre mairies subventionneuses et associations. En ce qui concerne le CHT, le désengagement de certaines mairies va de pair avec une augmentation constante de la subvention accordée par la Ville de Nantes (les deux autres subventionneurs importants étant Saint-Nazaire et Saint-Herblain). Ce fait pose le problème de

²² *Bulletin* n° 5, novembre 1985 ; n° 12, janvier 1992.

²³ Il s’agissait de Nantes, Saint-Herblain, Bouguenais, Brains, Orvault, Couëron, Trignac, Montoir, Indre, La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Nazaire, Paimbœuf et Rezé.

²⁴ *Bulletin*, n° 7, juin 1987.

l'indépendance de notre association. Située sur le terrain nantais, elle pourrait, à terme, être considérée comme une "annexe" de la municipalité et être obligée de répondre à certaines exigences de sa part. Heureusement, cela n'est pas le cas actuellement. A l'inverse, la Ville risque de se voir reprocher par les organismes de contrôle financier de l'Etat d'entretenir trop exclusivement une association qui pourrait lui servir — qu'elle le veuille ou non — de support politique dans le monde associatif.

Une troisième difficulté, si on peut dire, mais il s'agit là plutôt d'une insatisfaction, réside dans le fait que le CHT entretient des relations incertaines avec les institutions universitaires. Alors qu'on peut saluer l'indépendance et la souplesse que nous assurent des liens assez lâches, le Centre brigue néanmoins l'échange avec le monde de la recherche. Alors que ces liens sont clairement établis avec l'équipe nationale et départementale du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (Le Maitron), ils le sont moins avec la faculté d'histoire de Nantes, qui ne possède pas de département d'histoire sociale. En ce qui nous concerne, il ne s'agit pas là d'un manque de volonté, mais plutôt d'une défaillance de moyens humains et matériels.

Les rapports du CHT avec les archives départementales, longtemps quasi inexistantes, sont en train de changer. Le Centre a récemment reçu la visite de la nouvelle directrice, qui a apprécié son travail et qui, en signe de reconnaissance, a abonné les archives départementales à notre bulletin d'information. L'attention qu'on nous porte de ce côté-là est pour nous un signe de plus que des structures d'archivage de nature différente ont toutes leur raison d'être et que notre mission reste, plus que jamais, d'actualité.

Le CHT a le mérite d'exister, ce qui en soi est un fait exceptionnel. Il est sans doute unique en son genre en province, en ce sens qu'il constitue une sorte de "zone de non-agression" entre syndicats qui restent — parfois profondément — divisés. Dans la salle d'archives, les archives de ces organisations se côtoient et témoignent ainsi de l'importance que leurs propriétaires accordent désormais à la préservation de ce passé ouvrier et paysan dont elles constituent la trace. Il va de soi que le Centre lui-même ne s'immisce pas dans les différends entre syndicats, mais qu'il se met au service de tous, à tour de rôle et en fonction des besoins et des occasions (publications, expositions, commémorations...). Il n'y a pas besoin de quotas pour réguler cette collaboration, ce qui témoigne du climat de confiance qui règne entre lui et les responsables syndicaux. A l'inverse, les différentes organisations ne cherchent pas à s'immiscer, autrement que dans le cadre du conseil d'administration, dans le fonctionnement quotidien du Centre et à lui imposer leur propre "marque". Dès les premières années de son existence, la pluralité des organisations a été, aux yeux des animateurs du Centre, le garant d'une histoire à plusieurs entrées : "Il est bien certain que le pluralisme des organisations dans le Centre est la garantie d'éviter une histoire à sens unique, ou d'une seule organisation. En ne craignant pas de montrer les contradictions des mouvements ouvrier et paysan, on œuvre au contraire bien davantage à l'établissement d'une histoire plurielle."²⁵ Un objectif qui reste d'actualité pour les collaborateurs du Centre d'histoire du travail.

²⁵ *Le Peuple breton*, juin 1984.